

ration des jeunes Indiens à une pleine participation à la vie économique, à la gestion des affaires et à l'acceptation des responsabilités. L'élargissement des horizons par l'étude peut être très avantageux pour eux, soit dans leur vie personnelle, soit dans leur vie en société. La connaissance de la langue anglaise et des matières scolaires élémentaires, ainsi que de certains métiers, leur donnera accès à de nouveaux domaines de connaissances et d'occasions dans le secteur économique. Ainsi, l'expansion progressive de la formation professionnelle par rapport aux besoins des Indiens et de l'économie croissante des Territoires du Nord-Ouest servira à un double but. On estime essentiel, toutefois, que le placement et l'emploi se rattachent étroitement aux cours d'études et à la formation professionnelle, afin qu'on puisse tirer tous les avantages possibles de la préparation.

En général, l'avenir des Indiens dans les Territoires du Nord-Ouest semble assez brillant, quoiqu'il y ait encore de nombreux problèmes, graves et urgents, à surmonter. Non des moindres parmi ceux-ci est la situation économique des Indiens actuellement. La plupart des Indiens des Territoires du Nord-Ouest appartiennent à un groupe souffrant de stagnation financière, et on en a la preuve dans le fait que 74 p. 100 des familles indiennes avaient, en 1959 un revenu de moins de \$1,000. La plupart d'entre elles dépendent encore de la chasse et du piégeage pour leur subsistance et, bien que les prix des fourrures aient monté un peu, l'industrie a très sérieusement souffert au cours de ces dernières années, — plus que toute autre industrie du Canada, — et il en est résulté pour les Indiens des conséquences dont la portée dépasse de beaucoup la simple condition économique. Les Indiens sont de plus en plus assujétis à l'économie du sud pour la satisfaction des besoins essentiels de la vie: nourriture, vêtements, essence, munitions et autres accessoires de chasseur ou de trappeur. La confiance traditionnelle que plaçaient les Indiens dans le commerce des fourrures leur est maintenant un fardeau particulier. Un grand nombre d'entre eux ont abandonné leurs coutumes et leur mode de vie à un moment où aucun autre choix à long terme ne leur était offert. Même pour ceux qui ont trouvé ou peuvent trouver d'autres occupations rémunératrices, il existe toujours de sérieux problèmes d'adaptation à la société.

Il semble probable que, pendant un certain temps encore, la population indienne des Territoires du Nord-Ouest comptera pour vivre sur l'industrie du piégeage. Par ailleurs, c'est évident qu'il n'y a pas une unique solution financière. Certains employeurs des Territoires du Nord-Ouest qui, avec sympathie et compréhension, ont augmenté les chances des Indiens en leur offrant des situations rémunératrices, ont obtenu d'heureux résultats ces dernières années. Néanmoins, à Yellowknife, par exemple, deux Indiens seulement étaient employés l'an dernier dans les établissements miniers; depuis cinq ans, le maximum des Indiens qui ont été employés a été de sept. Toutefois, il serait chimérique d'attendre des sociétés minières ou de toute autre industrie, qu'elles absorbent le ralentissement qui s'est produit dans le commerce des fourrures; et sans doute, des progrès marquants ne s'accompliront vraisemblablement pas dans ce domaine avant que les Indiens aient acquis plus d'instruction et un minimum de formation.

La position économique du peuple indien exige un examen complet des ressources qui pourraient assurer sa subsistance, ressources dont, jusqu'ici, on n'a pas suffisamment tiré parti, tant s'en faut. Lors de la réunion du conseil des Territoires du Nord-Ouest, en janvier 1960, on a prié l'administration de procéder à un examen des ressources du district de Mackenzie en matière de fourrures et de gibier et à la détermination de moyens et de méthodes qui permettraient aux chasseurs et aux trappeurs d'exploiter pleinement les ressources, compte tenu des sains principes de la conservation.

L'avenir des Indiens du district de Mackenzie dépend de l'égalité des chances dans les domaines économique et social et de l'abolition, à tous les égards, des frontières raciales. Présentement, il n'y a pas de réserves dans les Territoires du Nord-Ouest. D'autant plus que le régime des réserves n'entre pas dans la concep-